

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

L'adhérent ou son représentant légal est informé que l'association collecte et utilise les présentes données personnelles pour les nécessités de son adhésion. Les données personnelles de l'adhérent sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical...), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tiers. Seuls les membres du Bureau de l'OCDV y ont accès dans le cadre de leurs missions respectives. Ces informations à caractère personnel sont communiquées uniquement à la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) pour la saisie de la licence/assurance et seront conservées durant deux ans à compter de la fin de l'adhésion. La fourniture de l'adresse e-mail est obligatoire, car l'envoi de la licence FFSG est effectuée par voie dématérialisée. Par ailleurs, cette adresse e-mail permet d'informer sur l'actualité de la Fédération (newsletters...). Il est possible de ne plus recevoir ces e-mails informatifs en cliquant sur le lien « se désabonner », situé en bas de page de chaque e-mail. Pendant la période de conservation de ces données, L'OCDV met en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des informations saisies, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. L'adhérent ou son représentant légal est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur les données personnelles collectées. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent ou son représentant légal contacte l'association par e-mail à l'adresse suivante : contact@ocdv.fr.

J'accepte que les informations collectées dans le présent formulaire soient utilisées pour la saisie de ma licence/assurance auprès de la FFSG et pour les besoins de l'association dans les limites décrites ci-avant.

NOM PRENOM DU LICENCIÉ

SIGNATURE

AUTORISATION PARENTALE

En cas d'accident, j'autorise les responsables du Comité de l'OCDV ou les professeurs à faire évacuer mon enfant/moi-même (adhérent majeur) par les sapeurs- pompiers ou autres corps d'intervention si son/mon état le nécessite, vers l'hôpital susceptible de le/me recevoir dans les meilleurs délais et conditions.

LE

SIGNATURE

ANTI-DOPAGE

Conformément à l'article 7 du décret relatif aux prélèvements et examens autorisés dans les contrôles anti-dopage

AUTORISE N'AUTORISE PAS

que soit effectué sur mon enfant, un prélèvement nécessitant une technique invasive.

LE

SIGNATURE

PHOTOS

Je soussigné _____ représentant de l'enfant mineur autorise l'Olympic Club de Danse de Viry-Chatillon (O.C.D.V.) à utiliser l'image de mon enfant à des fins promotionnelles ayant pour objectif le développement du club.

LE

SIGNATURE

REGLEMENT INTERIEUR

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur sur le site de l'OCDV, et m'engage à le respecter.

LE

SIGNATURE

STAGES & hébergements

TARIF

Stage du 14 août au 19 août Stage du 21 août au 26 août	350€/ semaine
Hébergement du 14 août au 19 août Hébergement du 21 août au 26 août	350€/ semaine

LICENCE 2023-2024 et adhésion

Adhésion 2023-2024 OCDV Compétition et Licence FFSG	180€
Adhésion 2023-2024 OCDV Loisir et Licence FFSG	150€
Licence déjà réglée	0€

MONTANT A REGLER

Réduction	
Stage + Licence - Réduction	
ACOMPTE (50% du montant total)	

MODALITES DE PAIEMENT

CHEQUE A L'ORDRE de "OCDV"
VIREMENT REFERENCE "STAGE OCDV NOM DE L'ENFANT"
IBAN FR76 3000 4008 4500 0204 3754 972
BIC BNPAFRPPXXX

DOCUMENTS A FOURNIR

- Cette fiche d'inscription remplie et signée
- Licence pour les patineurs extérieurs à l'OCDV à transmettre avant le premier jour de stage
- Attestation d'assurance pour la responsabilité civile
- Attestation sécurité sociale

MERCI DE TRANSMETTRE VOS DOCUMENTS AU BUREAU OU D'UTILISER L'ADRESSE EMAIL STAGES@OCDV.FR

CONDITIONS D'ANNULATION

- Le stage est annulable par l'OCDV jusqu'au dernier moment en raison de la crise sanitaire. Dans le cas où le(s) stages devai(en)t être annulé(s) pour cause « COVID » suite à des décisions gouvernementales, l'acompte versé sera remboursé
- Le stage est annulable par le participant uniquement sur présentation d'un certificat médical. Dans ce cas, l'acompte versé sera remboursé
- Dans le cas où le(s) stages devai(en)t être interrompu(s) pour quelque raison que ce soit, indépendante de l'OCDV, le stagiaire ne pourra réclamer aucun remboursement
- Aucun remboursement concernant une prise de licence ne pourra être réclamé à l'OCDV

RESERVÉ A L'ADMINISTRATION DU CLUB

CERTIFICAT MEDICAL

ASSURANCE FFSG SIGNÉE

PIECE D'IDENTITE POUR PREMIERE LICENCE

NUMERO LICENCE

NUMERO CHEQUE ACOMPTE

NUMERO CHEQUE SOLDE

DATE VIREMENT ACOMPTE

DATE VIREMENT SOLDE